



**ASSOCIATION INVESTISSEMENT RESPONSABLE**

*L'Association Canadienne pour l'investissement Responsable*

**Pour diffusion immédiate**

**UN NOUVEAU GUIDE PUBLIÉ PAR L'ASSOCIATION POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE PERMET AUX CANADIENS D'INVESTIR TOUT AU LONG DE L'ANNÉE DANS LEUR REER EN CONFORMITÉ AVEC LEURS VALEURS**

Toronto, Ontario – le 25 février 2010 – L'Association pour l'investissement responsable (AIR) est fière d'annoncer la publication de l'édition 2010 de *Votre guide des fonds communs de placement socialement responsables au Canada*.

Il s'agit d'un nouvel outil de référence pour les conseillers en placement et les investisseurs. Toutes les sociétés inscrites dans ce répertoire sont des membres de l'AIR et démontrent un grand intérêt pour les principes de l'investissement socialement responsable.

« Ce guide présente un aperçu accessible des sociétés, de leurs produits et services ISR et de leur philosophie de placement », souligne Eugene Ellmen, directeur général de l'Association pour l'investissement responsable. « Les investisseurs peuvent également consulter les sites Web de ces sociétés pour obtenir des renseignements supplémentaires. »

L'investissement socialement responsable est le processus de sélection ou de gestion d'investissements en fonction de critères sociaux ou environnementaux. Dans sa revue 2008 de l'investissement socialement responsable au Canada, l'AIR a évalué que les actifs investis de manière socialement responsable totalisaient plus de 609 milliards de dollars.

Les rendements des investissements socialement responsables demeurent concurrentiels. À titre d'exemple, entre le début de 2000 et la fin de 2009, l'indice Jantzi Social a généré un rendement annuel de 5,68 %, comparativement à 5,61 % et à 5,55 % respectivement pour l'indice composé S&P/TSX et l'indice S&P/TSX 60.

« Ce nouvel outil de référence permettra aux investisseurs d'analyser les sociétés de fonds communs de placement socialement responsables et d'être mieux informés lorsqu'ils discuteront des options ISR avec leurs conseillers pour planifier leurs cotisations à un REER pour la prochaine année », explique Eugene Ellmen.

- 30-

*L'Association pour l'investissement responsable est une association nationale mutuelle formée d'institutions financières, de sociétés de placement, de conseillers financiers et de diverses organisations et personnes intéressées par l'investissement socialement responsable. Le mandat*

*de l'AIR consiste à promouvoir la pratique de l'investissement socialement responsable au Canada.*

---

Votre guide 2010 des fonds communs de placement socialement responsables au Canada est disponible sur le site Web de l'AIR à l'adresse suivante :

<http://socialinvestment.ca/francais/documents/SIOMutualFundDirectory2010FR.pdf>

La Revue de l'investissement socialement responsable au Canada est disponible à l'adresse suivante : <http://socialinvestment.ca/francais/documents/caRevue2008.pdf>

Pour apprendre davantage sur les avantages de cotiser tout au long de l'année à un REER, consultez le site Web suivant (en anglais seulement) :

<http://www.advocis.ca/content/consumers/RRSP-year.html>

Pour apprendre davantage sur l'indice Jantzi Social, consultez le site Web suivant (en anglais seulement) :

<http://www.jantziresearch.com>

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Sarah Thomson

Coordonnatrice des adhésions et des communications

Association pour l'investissement responsable

416-461-6042 poste 113

[thomson@socialinvestment.ca](mailto:thomson@socialinvestment.ca)

<http://www.socialinvestment.ca>